



Résilience. Durabilité. Sécurité.

Rapport sur le climat 2023

Groupe Co-operators limitée

 co-operators

À propos de nous

Le Groupe Co-operators limitée est une coopérative canadienne de services financiers de premier plan qui offre des produits et des services d'assurance multibranches et de placement. Co-operators embauche plus de 7 000 personnes et compte plus de 2 700 représentantes en assurance autorisées et représentants en assurance autorisés à travers le pays. Son chiffre d'affaires en assurance dépasse 5,6 G\$ et ses actifs sous administration, 63 G\$. Notre raison d'être est d'assurer la sécurité financière des Canadiennes et Canadiens et de nos collectivités. Les changements climatiques menacent directement notre capacité d'incarner notre raison d'être. C'est pourquoi notre réponse à la crise climatique et notre soutien à la transition nécessaire vers un avenir résilient, durable et zéro émissions nettes font désormais partie intégrante de notre stratégie et de nos processus décisionnels.

Consultez notre [rapport annuel intégré](#) pour en savoir plus sur le Groupe Co-operators limitée.

À propos de ce rapport

L'année 2023 a été mouvementée pour la reddition de comptes sur la durabilité à l'échelle internationale. En juin, le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité¹ (ISSB) a publié ses deux premières normes sur la durabilité : IFRS S1, Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité, et IFRS S2, Informations à fournir en lien avec les changements climatiques. Comme ces normes reflètent pleinement les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et les poussent encore plus loin, le Conseil de stabilité financière² a annoncé la dissolution du GIFCC au début de novembre 2023.

Co-operators approuve le travail d'élaboration de normes sur la durabilité de l'ISSB, puisqu'elles amélioreront la fiabilité et la comparabilité de l'information.

Les versions précédentes de ce rapport, autrefois intitulé « Rapport du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques », s'appuyaient sur les recommandations du GIFCC. En plus de se fonder également sur ces recommandations, le présent rapport commence à refléter certaines des nouvelles exigences des normes IFRS S1 et IFRS S2. Il couvre la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023. Sauf indication contraire, tous les renseignements présentés concernent l'exercice clos le 31 décembre 2023. Le présent rapport fournit une vue d'ensemble de notre approche en matière de définition et de gestion des occasions et risques climatiques.

Il n'est pas conforme en tous points au champ d'application des normes IFRS S1 ou IFRS S2.

¹ L'ISSB est un conseil qui fixe des normes en vertu des Normes internationales d'information financière (IFRS). Voir <https://www.ifrs.org/> (en anglais seulement).

² Le Conseil de stabilité financière est un organisme international qui surveille le système financier mondial et formule des recommandations à son sujet. Voir <https://www.fsb.org/> (en anglais seulement).

Table des matières

i À propos de nous

i À propos de ce rapport

2 Faits saillants de 2023

3 Gouvernance
3 Gestion des risques
3 Stratégie
3 Mesures et cibles

4 Gouvernance

5 Gouvernance climatique
chez Co-operators
6 Conseil d'administration
9 Direction
10 Activités commerciales : rôles et
responsabilités liés au climat

11 Stratégie

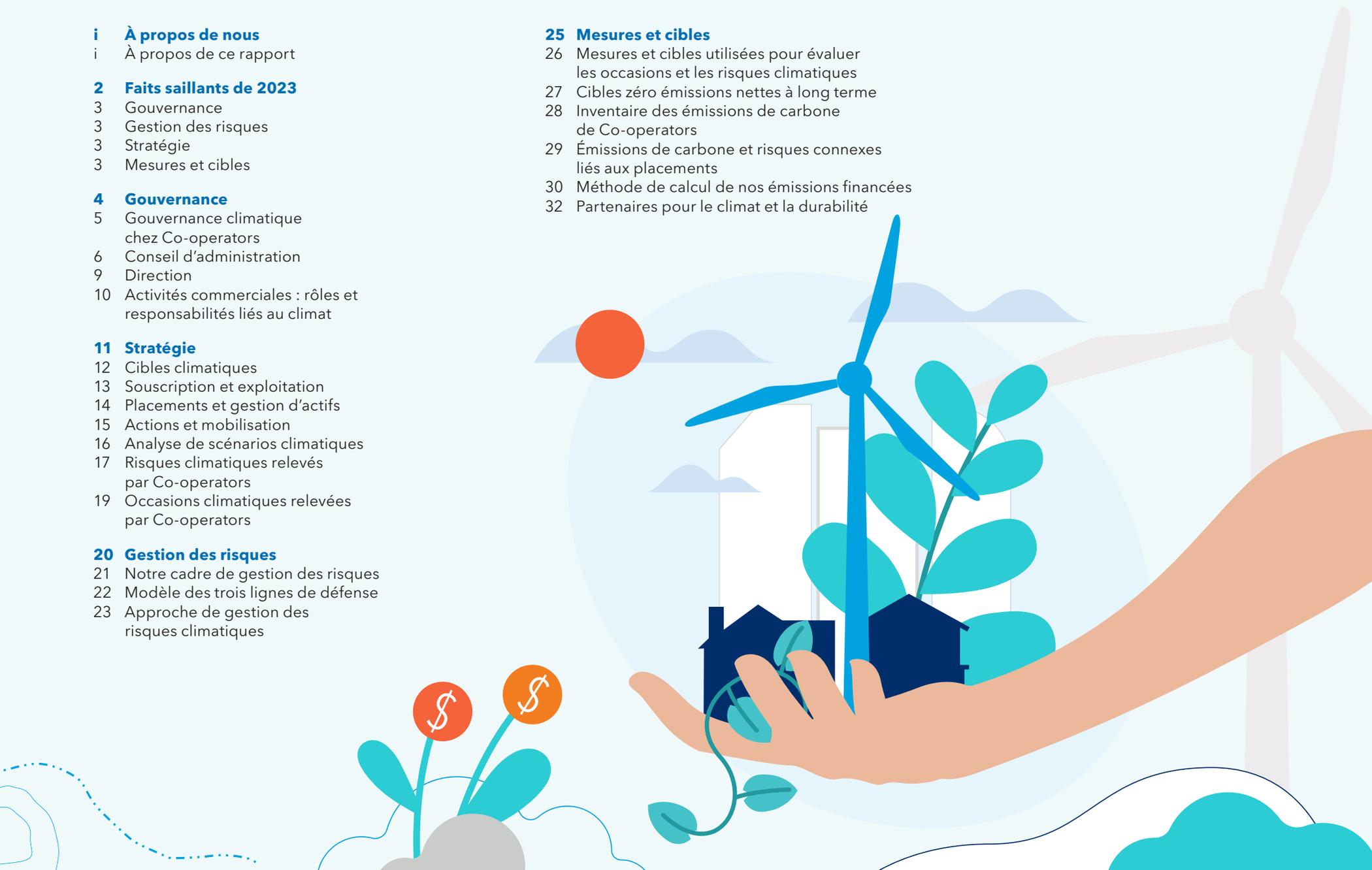
12 Cibles climatiques
13 Souscription et exploitation
14 Placements et gestion d'actifs
15 Actions et mobilisation
16 Analyse de scénarios climatiques
17 Risques climatiques relevés
par Co-operators
19 Occasions climatiques relevées
par Co-operators

20 Gestion des risques

21 Notre cadre de gestion des risques
22 Modèle des trois lignes de défense
23 Approche de gestion des
risques climatiques

25 Mesures et cibles

26 Mesures et cibles utilisées pour évaluer
les occasions et les risques climatiques
27 Cibles zéro émissions nettes à long terme
28 Inventaire des émissions de carbone
de Co-operators
29 Émissions de carbone et risques connexes
liés aux placements
30 Méthode de calcul de nos émissions financées
32 Partenaires pour le climat et la durabilité





« Nos collectivités sont confrontées à l'évolution de la nature des risques. En plus de prendre des mesures concrètes pour éliminer les émissions, nous devons de toute évidence travailler ensemble au renforcement de la résilience climatique pour réaliser notre raison d'être d'assurer la sécurité financière des Canadiennes et Canadiens et de nos collectivités. Il est temps de repenser le rôle de l'assurance, qui était jusqu'alors de nous protéger, mais qui nous aide aussi grandement à prévenir les sinistres et à rebâtir de façon résiliente, ce qui nous permet de soutenir notre clientèle et nos collectivités de plus en plus exposées à des risques. »

Rob Wesseling,
Président et
chef de la direction

Faits saillants de 2023

Gouvernance



Intégration de mesures de durabilité au programme de rémunération incitative à long terme du chef de la direction



Fixation de cibles de durabilité par le conseil d'administration (CA) pour ses propres activités, notamment pour l'empreinte carbone de ses réunions et de celles des comités

Gestion des risques



Élaboration d'un énoncé de propension aux risques climatiques



Début de la préparation de la conformité à la ligne directrice B-15 du BSIF, y compris l'autoévaluation sur l'état de préparation

Mesures et cibles

48,4 %

de notre portefeuille de placements est constitué d'investissements d'impact ou d'investissements qui soutiennent la transition climatique et la résilience

2,8 G\$

investis soutiennent la transition climatique

Activités

carboneutres

réduction de 34,0 %

des émissions issues des activités (portées 1 à 3) par rapport à l'année de référence 2019

47,8 tonnes

d'équivalent dioxyde de carbone par million de dollars investi

Examen

indépendant de la méthode de calcul des émissions financées

Stratégie



Adoption d'une nouvelle stratégie quadriennale qui mise sur la durabilité, la résilience et les cibles climatiques



Lancement du Programme national de résilience et de développement durable, une initiative conjointe des équipes des réclamations et des produits



Avancement de l'initiative d'investissement de résilience et publication d'un article rédigé en collaboration avec l'Institut climatique du Canada



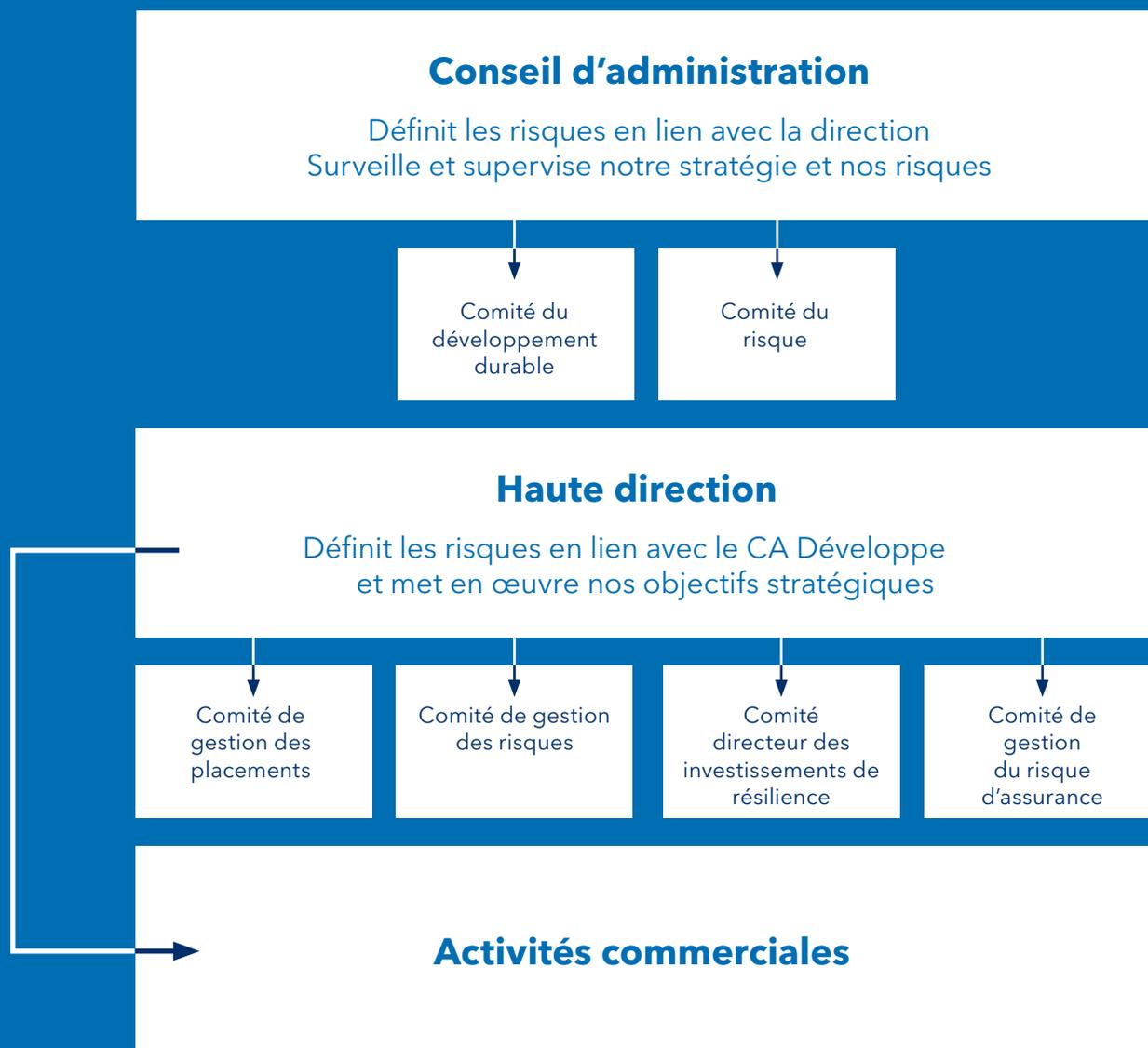
Contribution à l'élaboration de la Stratégie nationale d'adaptation annoncée par le gouvernement fédéral

Gouvernance

La structure de gouvernance de Co-operators lui permet d'exercer un contrôle suffisant sur sa surveillance, sa gestion et sa supervision des occasions et des risques climatiques. Les comités du CA et de la direction ainsi que les groupes de travail collaborent activement à la supervision des objectifs stratégiques et des cibles dans le souci de les atteindre.



Gouvernance climatique chez Co-operators



Conseil d'administration

Le CA supervise la gestion des occasions et des risques climatiques. Bien que cette question concerne tous les comités du CA, elle relève principalement du comité du développement durable et du comité du risque. Ces deux comités se rencontrent séparément pendant l'année pour mesurer notre progression par rapport à nos cibles climatiques, mais aussi surveiller, gérer et analyser les risques et les occasions climatiques. Chaque année, ils tiennent aussi une réunion conjointe pour faire le point sur les risques et les initiatives climatiques, notamment les progrès accomplis concernant les informations à fournir en lien avec les changements climatiques.

Comité du développement durable

Il travaille de concert avec le CA pour promouvoir une culture et des pratiques d'avant-garde en matière de développement durable, tout en supervisant la performance de Co-operators à ce chapitre. Le comité suit de près la mise en œuvre de la politique de développement durable et les efforts déployés par l'entreprise pour réaliser sa vision d'être « un levier pour une société résiliente et durable ». Il doit notamment faire le suivi des questions, occasions et risques émergents liés au développement durable et au climat, ainsi que donner des conseils sur les aspects de durabilité et de résilience de la stratégie d'entreprise et de la mobilisation des parties prenantes. Ce comité est composé d'un ou d'une membre de chacun des cinq autres comités du CA pour intégrer les pratiques de développement durable dans notre gouvernance. À chaque réunion, les membres du comité du développement durable présentent un compte rendu sur leurs activités à tous les autres comités du CA.

Le comité examine et recommande des politiques, des stratégies et des priorités qui favorisent l'intégration du développement durable à l'échelle de l'organisation. Il doit notamment donner des conseils sur les politiques, les normes et la performance des activités d'investissement durable, comme les investissements d'impact et les investissements qui soutiennent la transition climatique. Le comité donne son avis au CA relativement à l'incidence des décisions clés sur le développement durable. De plus, il supervise les mesures visant à améliorer les pratiques de gouvernance en matière de développement durable au sein du CA et des CA des filiales, et il donne son avis à cet égard.

Comité du risque

Le comité du risque supervise le programme de gestion des risques de l'entreprise (GRE), lequel comprend l'identification des risques, la propension au risque, les cadres et politiques de gestion des risques, l'analyse et l'évaluation des risques, la surveillance et le signalement des risques, ainsi que la conformité du programme. Chaque année, il détermine les besoins en capitaux de l'organisation par rapport à son profil de risque pour les soumettre à l'approbation du CA. Le comité du risque est composé de quatre membres du CA.

Il supervise le chef ou la cheffe de la gestion des risques de l'entreprise et conseille la direction sur l'orientation stratégique à adopter pour nos principaux risques, notamment les risques climatiques. Par ailleurs, il encadre notre stratégie d'investissement durable qui est gérée par le comité de gestion des placements.

Activités en 2023

C'est en 2023 qu'a débuté notre nouveau plan stratégique quadriennal, pour lequel le CA s'est fixé des cibles de durabilité. Ces cibles couvrent les activités du CA, notamment ses réunions, sa fonction de supervision de l'organisation, ainsi que son rôle de chef de file dans le milieu des coopératives et de levier pour une société résiliente et durable. Ces cibles comprennent différentes mesures, comme celles-ci :

- Chaque comité du CA doit faire le point sur les discussions de durabilité tenues lors de leurs réunions.
- Le comité du développement durable doit surveiller l'empreinte carbone du CA et son adoption des pratiques de durabilité, mais aussi en faire le suivi et en rendre compte au CA.
- Chaque membre du CA doit être un levier pour une société résiliente et durable en exerçant un leadership qui prône la durabilité et prêche par l'exemple.
- Le CA reçoit le rapport annuel du vice-président au développement durable et à la responsabilité sociale sur les activités de développement durable entreprises à travers le groupe de sociétés.

Le comité du développement durable s'est réuni cinq fois pour superviser les résultats de l'organisation par rapport à ses objectifs de développement durable. Pendant ces réunions, le comité a notamment :

- donné de la rétroaction sur l'ajout de mesures de durabilité au programme de rémunération incitative à long terme (PRILT) du chef de la direction;
- passé en revue les progrès réalisés concernant l'intégration de la durabilité et l'atteinte des cibles et des mesures pour 2030;

- parlé des modifications à apporter aux cibles et aux engagements concernant l'investissement climatique pour se conformer aux exigences applicables aux membres de l'Alliance des propriétaires d'actifs net-zéro (NZAOA), convoquée par les Nations Unies;
- discuté de la consultation actuelle et éventuelle d'organisations membres et d'autres parties prenantes de l'action climatique;
- reçu une introduction à la comptabilité carbone et un compte rendu sur le travail entrepris par la direction en 2023 afin d'élaborer un plan pour atteindre la cible provisoire d'ici 2030 et l'objectif de zéro émissions nettes dans ses activités d'ici 2040;
- fait un compte rendu des progrès de l'initiative d'investissement dans la résilience climatique;
- s'est penché sur les cibles de durabilité pour 2024;
- fait un compte rendu sur le Fonds de capital-risque de Co-operators en mettant l'accent sur la durabilité et les répercussions des changements climatiques.

Le comité du risque s'est réuni à quatre reprises en cours d'année pour examiner, gérer et superviser tous les aspects de la gestion des risques, y compris les risques climatiques.

Pendant ces réunions, le comité a notamment :

- approuvé les nouvelles cibles d'investissement climatique pour assurer notre conformité aux plus récentes exigences applicables aux membres de la NZAOA;
- fait le suivi des progrès accomplis en vue des cibles d'investissement climatiques et des occasions émergentes;
- reçu les rapports annuels de simulation de crise et a été informé par l'équipe de gestion des risques de l'entreprise d'un nouveau scénario intitulé « Property

Catastrophe Reinsurance Market Retreats », qui comprend les contrecoups de l'augmentation des niveaux de risque causée par les changements climatiques et de l'exposition cumulative à des événements catastrophiques;

- approuvé la nouvelle propension aux risques pour la durabilité, qui concorde avec le nouveau plan stratégique;
- examiné le nouvel énoncé de propension aux risques climatiques de la direction et lui a fait part de ses commentaires à ce sujet.

De plus, le comité du développement durable et le comité du risque ont tenu une réunion annuelle conjointe. Voici quelques faits saillants de cette réunion :

- Tendances dans la réglementation et les informations à fournir en lien avec le développement durable.
- Comptes rendus sur la gestion des risques climatiques de différentes unités opérationnelles, notamment :
 - Finances et développement durable - compte rendu sur les informations à fournir en lien avec les changements climatiques.
 - Gestion des risques de l'entreprise - compte rendu sur la ligne directrice B-15, Gestion des risques climatiques, publiée par le BSIF en 2023, y compris des détails sur le plan pour s'y conformer, et mises à jour sur la simulation de crise de la haute direction et sur la propension aux risques climatiques.
 - Actuariat et réassurance - simulations de crise liées aux changements climatiques et retombées de l'analyse des scénarios pour l'examen de la santé financière (ESF).
 - Addenda Capital (Addenda) - investissements d'impact, de durabilité et de résilience.

Compétence climatique

Co-operators reconnaît l'importance de la formation continue pour l'acquisition des aptitudes et des compétences nécessaires à la gouvernance de l'organisation en tenant compte des risques posés par les changements climatiques. L'une des cibles de durabilité du CA comprend l'obligation pour chaque nouvel administrateur et nouvelle administratrice de suivre un cours en ligne sur le développement durable.

En 2023, les membres du CA et de la haute direction ont participé à un exercice sous forme d'atelier au cours duquel des comptes rendus sur diverses initiatives organisationnelles liées à la durabilité et au climat ont été présentés, notamment l'initiative d'investissement de résilience, le programme de résilience et de développement durable, qui est une initiative conjointe des équipes des réclamations et des produits, l'assurance des technologies propres et l'évaluation des risques climatiques pour les caisses d'épargne et de crédit. Le CA a également participé à un séminaire sur la mise à jour de la stratégie de résilience. La détermination des risques et des occasions climatiques a été abordée, surtout les investissements qui soutiennent la résilience climatique. Le comité d'audit et des finances a participé à une journée de formation sur divers sujets touchant les changements climatiques et la durabilité dans le contexte de l'information financière. Il a aussi eu la possibilité de passer en revue les différentes réglementations et normes en constante évolution et d'obtenir un compte rendu sur l'investissement durable.

De plus, KPMG a présenté au comité du développement durable et au comité du risque un exposé en anglais intitulé « Nature and Finance - Risks and Opportunities for Financial Institutions in Biodiversity and Ecosystem Services ». Même si elles ne dépendent pas exclusivement du climat, nous reconnaissons que les répercussions sur la nature sont étroitement liées aux changements climatiques et à la durabilité globale. Nous devons absolument nous former dans tous les domaines touchant à la durabilité pour réaliser la raison d'être de notre organisation.



Direction

Après le CA et ses comités, la gouvernance des changements climatiques incombe à l'équipe de la haute direction, qui est responsable de l'exécution de la stratégie d'entreprise. L'équipe de la haute direction affecte les ressources et s'assure que l'organisation dispose des capacités nécessaires pour atteindre ses cibles climatiques, comme l'élimination de l'empreinte carbone provenant de ses activités, la protection de la clientèle contre les risques climatiques et l'augmentation constante de la proportion de son portefeuille de placement consacrée aux investissements climatiques et aux investissements qui soutiennent la résilience. Après l'équipe de la haute direction, les mandats relatifs à l'action climatique relèvent des différentes unités opérationnelles.

Depuis 2023, des mesures de durabilité sont intégrées au PRILT du chef de la direction. Les mesures de durabilité représenteront 15 % du PRILT et 10 % seront directement liés aux cibles climatiques. Cette modification s'appliquera à toute la haute direction à compter de 2024.

Le comité de gestion des placements supervise la mise en œuvre de nos stratégies de placement. Le comité du risque reçoit régulièrement des rapports sur nos stratégies de placement pour vérifier que les effets sur le climat et le développement durable sont un axe prioritaire. Notre gestionnaire d'actifs, Addenda, est responsable de l'exécution de nos stratégies de placement.

Le comité de gestion des risques participe à la prise de décisions stratégiques. Il est responsable de comprendre les risques auxquels notre organisation est exposée, notamment les risques climatiques, et d'y faire face. Il donne l'impulsion à une culture de gestion des risques de l'entreprise bien ancrée et appuie notre vision en la matière.

Le comité directeur des investissements de résilience oriente les efforts de l'organisation pour stimuler le marché des investissements du secteur privé dans les infrastructures d'adaptation aux changements climatiques.

Le comité de gestion du risque d'assurance conserve le pouvoir de surveillance et de décision finale pour les questions liées au risque d'assurance, y compris au risque d'assurance dérivé des changements climatiques.

Le Service du développement durable et de la responsabilité sociale de Co-operators joue aussi un rôle important dans le soutien des initiatives de la direction. Son équipe est chargée d'intégrer nos principes de développement durable au sein de l'organisation, notamment au sein des unités opérationnelles liées aux placements et à l'assurance.

Activités en 2023

Plusieurs chantiers et initiatives ont été réalisés par la haute direction et nos unités opérationnelles en 2023, notamment :

- lancement de l'initiative d'investissements de résilience, dans le cadre de laquelle sont élaborés de nouveaux modèles financiers visant à accélérer le développement d'infrastructures résilientes aux changements climatiques;
- réalisation d'une nouvelle analyse de scénario intitulée « Climate Change - Going Concern Scenario » pour les activités d'assurance de dommages dans le cadre du processus d'ESF;
- élaboration d'un énoncé de propension aux risques climatiques;
- lancement de deux pratiques durables après sinistres afin de réduire les déchets de démolition et les émissions générées par les matériaux de construction après sinistre;
- conception d'un nouveau produit, la garantie pour toiture résiliente, dont le lancement est prévu en 2024;
- début du travail de préparation de la conformité à la ligne directrice B-15, Gestion des risques climatiques, du BSIF;
- amélioration des simulations de feux de forêt grâce à la plateforme des aléas climatiques et de modélisation avancée des risques (CHARM)
- maintien de notre engagement par la participation de Rob Wesseling à la Semaine du climat à New York, au Forum sur la finance durable, à la COP28 et à d'autres événements organisés par le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe;
- participation de l'équipe Addenda à l'initiative Nature Action 100 et à la Valuing Water Initiative.

Activités commerciales : Rôles et responsabilités liés au climat

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de rôles et de responsabilités liés au climat dans nos diverses activités commerciales. Cette liste n'est pas exhaustive. Nous nous attendons à ce que ces rôles et responsabilités évoluent au fil de notre progression vers notre objectif zéro émissions nettes et de l'adoption de pratiques commerciales résilientes.



Souscription et actuariat

Élaboration de stratégies de souscription en lien avec les risques climatiques. Étalonnage des risques climatiques (inondations, feux incontrôlés) et élaboration continue de méthodes d'analyse de scénarios climatiques.



Tarification et développement des produits

Intégration des facteurs de changement climatique au processus de tarification. Développement continu d'autres produits novateurs, comme l'assurance inondation pour les entreprises.



Réclamations

Élaboration et adoption de pratiques durables, comme le séchage sur place et le nettoyage des tissus, pour réduire les émissions et les déchets.



Gestion des risques de l'entreprise

Intégration des enjeux climatiques à l'étalonnage de la propension aux risques, à la production de l'évaluation interne des risques et de la solvabilité et à la préparation de la conformité à la ligne directrice B-15 du BSIF.



Réassurance

Prise en compte des répercussions des changements climatiques sur la propension au risque et la réassurance. Intégration des principes de durabilité à la prise de décisions des contreparties.



Gestion des actifs

Intégration continue des principes ESG et de développement durable à la prise de décisions de placement.



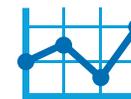
Investissement

Respect des principes de la stratégie d'investissement climatique de Co-operators.



Développement durable et responsabilité sociale

Intégration des principes de développement durable, dont les considérations climatiques, au sein de l'organisation et des unités opérationnelles liées aux placements et à l'assurance.



Stratégie d'entreprise et planification

Ajout des mesures liées au climat et à la durabilité au plan stratégique quadriennal.



Information financière

Production du rapport sur le climat, suivi des normes et des réglementations relatives aux informations à fournir.



Ressources humaines

Ajout des mesures de durabilité au PRILT.

Stratégie

Co-operators est fière d'être un chef de file respecté en matière de climat et de développement durable. La lutte contre la crise climatique est au cœur de la stratégie de l'organisation. Nous préconisons et défendons des politiques, des projets et des idées qui guideront notre société vers un avenir plus durable.



Cibles climatiques

Notre nouveau plan stratégique quadriennal a débuté en 2023 et continue de préconiser la durabilité. Nos stratégies à l'égard des changements climatiques témoignent de notre détermination à agir, non seulement par l'intermédiaire de nos activités, de nos produits d'assurance et de nos investissements, mais aussi par la défense des intérêts du secteur et de l'économie dans son ensemble. Nous continuons de nous concentrer sur nos cibles zéro émissions nettes, qui nous aideront à établir la voie à suivre pour la transition cruciale vers une économie plus durable et résiliente.

Voici nos cibles climatiques à long terme :



Activités

- D'ici 2030, réduction de 45 % des émissions issues de nos activités par rapport à celles de 2019
- D'ici 2040, zéro émissions nettes issues de nos activités



Émissions financées

- D'ici 2025, réduction de 25 % de l'intensité des émissions issues de nos placements³ par rapport à 2020 et de 50 % d'ici 2030
- D'ici 2050 au plus tard, zéro émissions nettes issues de nos actifs investis



Investissements dans des solutions

- D'ici 2030, affectation de 60 % de nos actifs investis à des investissements d'impact, de résilience ou qui soutiennent la transition climatique

³ Portefeuilles d'actions de sociétés ouvertes et d'obligations de sociétés cotées en bourse

Souscription et exploitation

Pour continuer à incarner notre raison d'être, nous devons accorder une place prépondérante à l'examen des risques et des occasions climatiques dans nos activités de souscription et de développement des affaires. Nous continuons à élaborer des produits et des services liés aux changements climatiques. En 2023, notre Programme de résilience et de développement durable sera déployé à l'échelle nationale. Cette initiative est le fruit d'une collaboration entre les équipes des réclamations et des produits. Les changements climatiques peuvent être source d'importantes occasions au sein de ces activités commerciales. Cette initiative vise à repenser les offres de produits et les pratiques de réclamations en vue de réaliser des économies, mais aussi de réduire les répercussions sur l'environnement et d'améliorer la résilience de notre clientèle.

Nous essayons de trouver et d'adopter des pratiques durables de traitement des réclamations afin de réaliser des économies et de réduire les déchets générés à la suite de sinistres. Les deux premières pratiques durables, soit le séchage sur place et le nettoyage des tissus, ont généré 4,6 M\$ d'économies en 2023, tout en évitant que des déchets se retrouvent au dépotoir et en réduisant indirectement les émissions vu la moindre quantité de nouveaux matériaux nécessaire. Nous prenons soin de réinvestir les économies réalisées grâce à ces pratiques de réclamations durables pour concevoir des produits qui amélioreront la résilience de notre clientèle.

En améliorant nos produits d'assurance, les maisons peuvent être reconstruites de façon à protéger la clientèle contre les futurs risques climatiques. En 2023, nous avons développé une nouvelle garantie pour toiture résiliente, dont le lancement est prévu en 2024.

Compte tenu de l'augmentation des risques climatiques, la clientèle doit avoir accès à une assurance adéquate, mais, au Canada, la protection a toujours été limitée, voire inexistante, pour les populations les plus exposées à ces risques. Nous continuons à proposer notre produit Eau multirisque, le premier produit d'assurance contre les inondations accessible à toute la population canadienne, même aux personnes les plus exposées aux risques d'inondation, et qui couvre aussi les ondes de tempête. Le montant de la prime de ce produit est fixé en fonction du niveau de risque de chaque propriété. Cette façon de faire envoie un signal quant à la nature élevée du risque sur le marché, dans le but de favoriser la réduction des risques pour les ménages et les collectivités. En 2023, plus de 700 000 ménages canadiens étaient protégés par notre produit Eau multirisque et nous avons élargi nos options d'assurance contre les inondations terrestres et les refoulements d'égout à la clientèle de l'assurance entreprise.

Nous continuons d'innover et de créer des solutions qui nous permettent de mieux gérer et comprendre les risques climatiques et leurs effets sur nos passifs

au titre des contrats d'assurance. Notre équipe CHARM crée et utilise des modèles de risque sophistiqués pour comprendre notre degré d'exposition aux dangers climatiques que posent les catastrophes naturelles (inondations, feux de forêt, etc.), planifier les répercussions financières des différents scénarios climatiques et éclairer les décisions en matière de conception et d'offre de produits d'assurance. En 2023, nous avons perfectionné notre modélisation côtière et actualisé nos modèles fluviaux (là où des cours d'eau - comme des rivières - débordent à cause d'importantes inondations), et nous comptons dorénavant utiliser ces outils.

Nous avons également modernisé nos simulations d'inondation pour mesurer l'effet des inondations fluviales et côtières sur nos propriétés commerciales, ce qui nous a permis d'offrir un avenant qui répondait à un grand besoin sur le marché. Par ailleurs, nous avons augmenté la cadence et la portée du travail de conception d'un outil de simulation de feux de forêt. Les feux de forêt sont un risque difficile à quantifier en raison de leur caractère complexe et imprévisible. Nous avons renforcé notre capacité à modéliser le risque de feux de forêt et utilisons ces modèles à l'interne pour mieux comprendre les risques de feux de forêt dans les conditions climatiques actuelles. De plus, nous partageons notre expertise avec d'autres organisations à l'occasion de consultations qui leur permettent de mieux comprendre leur propre exposition aux risques climatiques.

Sur le plan opérationnel, nous nous concentrons sur la suppression totale des émissions afin d'atteindre zéro émissions nettes d'ici 2040. Entre-temps, pour maintenir notre carboneutralité, nous avons utilisé la compensation carbone qui a été vérifiée selon des normes reconnues et consignée dans un registre public pour en garantir la qualité. Nous avons également procédé à une analyse médiatique et à un examen des documents de projet afin de vérifier qu'aucun problème de qualité n'avait été soulevé concernant les certificats d'énergie renouvelable achetés et les projets de compensation.

Placements et gestion d'actifs

Notre stratégie privilégie les investissements qui génèrent des rendements financiers solides ainsi que des retombées environnementales, sociales et économiques positives. De plus, nous avons harmonisé nos placements à notre objectif zéro émissions nettes, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris et de la NZAOA, à laquelle nous avons adhéré en 2021. Nous avons fixé des cibles zéro émissions nettes et de durabilité pour nos placements. Afin de démontrer concrètement les progrès accomplis vers l'atteinte de ces objectifs, nous avons établi des cibles intermédiaires et des jalons, dont l'un consiste à faire en sorte que 50 % du total de nos actifs investis soient des investissements d'impact, de résilience ou à l'appui de la transition climatique d'ici 2026. Nous mettrons régulièrement à jour les cibles intermédiaires et publierons chaque année des comptes rendus des progrès réalisés par rapport à ces cibles. Nous avons pris l'engagement de porter à 60 % la proportion de nos actifs consacrés à des investissements d'impact ou dans la transition climatique d'ici 2030.

Les investissements d'impact jouent un rôle essentiel dans notre stratégie d'investissement durable. Nous définissons ce type d'investissements comme ceux qui créent à la fois des rendements financiers intéressants et des retombées sociales ou environnementales positives pouvant être mesurées, suivies et communiquées. Les investissements liés aux solutions climatiques représentaient 76 % de nos investissements d'impact à la fin de 2023. Grâce à ses efforts, Co-operators a été reconnue comme moteur de la transition climatique dans une étude de cas mondiale du troisième rapport d'étape de la NZAOA, publié à l'automne 2023, qui souligne notre stratégie d'investissement et la forte proportion de nos actifs investis dans des solutions climatiques.

Au début de 2022, nous avons lancé une initiative d'investissement de résilience, qui vise à adopter une approche dans l'ensemble de la société pour financer l'adaptation aux changements climatiques nécessaire au Canada. Cette approche comprend l'obtention de capitaux du secteur privé pour accélérer les projets d'infrastructure qui permettront aux collectivités canadiennes de devenir plus résilientes face aux défis posés par les changements climatiques. En collaboration avec ses partenaires ICLEI Canada, GLOBE Series et la Fédération canadienne des municipalités, Co-operators s'est engagée auprès des collectivités du Canada à déceler les risques climatiques et les besoins en infrastructures qui permettraient de se protéger contre ces risques.

Un exemple concret de cette stratégie est notre engagement envers Lytton, en Colombie-Britannique, qui a été dévastée par un feu de forêt catastrophique en 2021. En étroite collaboration avec Développement économique Canada pour le Pacifique (PacifiCan), qui a été la première organisation à mettre sur pied un programme fédéral de subventions pour aider les propriétaires à reconstruire leurs maisons, et avec le village de Lytton et la Been Credit Union, Co-operators s'est engagée à verser jusqu'à 5 M\$ en financement provisoire pour aider les propriétaires à faire face aux coûts initiaux à engager pour reconstruire leurs maisons de manière à ce qu'elles soient à la fois résilientes aux feux de forêt et émettent zéro émissions nettes.

Pour en savoir plus sur cette initiative et d'autres, [consultez notre rapport annuel intégré 2023](#).

Notre portefeuille de placements est géré par notre filiale Addenda. Notre stratégie d'investissement climatique repose sur ces principes fondamentaux :

- **Raison d'être et vision :** Notre raison d'être est d'assurer la sécurité financière des Canadiennes et Canadiens et de nos collectivités. Notre vision est d'être un levier pour une société résiliente et durable.
- **Fondement scientifique :** Nos positions respectent l'Accord de Paris et s'inspirent de la meilleure littérature scientifique qui soit.
- **Avant-garde :** Nous faisons résolument progresser les pratiques d'investissement qui prennent en compte les efforts d'atténuation et de résilience climatiques.
- **Influence :** En tant que propriétaires d'actifs, nous soutenons activement, dans une visée collaborative, la mise en œuvre de politiques publiques et l'utilisation de nos ressources et de nos capacités.
- **Uniformité :** Nos politiques et pratiques sont les mêmes pour toutes nos sociétés et tous nos secteurs d'activité.
- **Amélioration continue :** Nous avons l'intention de relever nos ambitions en établissant de nouvelles cibles intermédiaires régulièrement.

Par l'intermédiaire d'Addenda, nous sommes également un gestionnaire d'actifs pour une clientèle institutionnelle et de détail et notre stratégie vise à soutenir les efforts de notre clientèle pour l'aider à atteindre ses cibles zéro émissions nettes. Addenda est un membre engagé de l'initiative Net Zero Asset Manager (initiative NZAM) et soutient notre objectif collectif de zéro émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2050. Toutes les stratégies d'investissement d'Addenda prennent en compte les facteurs ESG tout en offrant des solutions durables et d'impact précises, comme le Fonds commun sans combustible fossile - actions mondiales et ses stratégies de transition climatique.

Pour en savoir plus sur la stratégie climatique et les solutions durables et d'impact d'Addenda, consultez le site : www.addendacapital.com.

Actions et mobilisation

Les actions et la mobilisation sont un élément clé de notre stratégie climatique. Le changement transformationnel de l'économie générale nécessite des efforts coordonnés entre les gouvernements, les industries et d'autres organisations. En juin 2023, le gouvernement fédéral a publié sa Stratégie nationale d'adaptation (SNA). Co-operators a contribué activement à l'élaboration de la SNA. Nous avons notamment participé à des tables rondes et à la coalition Un Canada résistant au climat, et nous avons déposé un mémoire indépendant détaillant nos recommandations spécifiques, qui encourageaient entre autres l'examen du rôle du financement privé dans la construction d'infrastructures résilientes au climat au pays. Pour faire valoir nos recommandations, nous avons rencontré des responsables d'Environnement et Changement climatique Canada, d'Infrastructure Canada et du ministère des Finances, en mettant l'accent sur notre priorité de stimuler les investissements de résilience afin de protéger la population canadienne. Nos efforts se poursuivent alors que commence le vaste chantier de mise en œuvre de la stratégie.

Tout au long de 2023, nous avons travaillé en partenariat avec ICLEI Canada et dix municipalités canadiennes pour concevoir des profils de projets d'infrastructures résilientes que le secteur privé pourrait aider à réaliser. Dans le cadre de ce travail, nous avons participé à de nombreuses réunions avec le personnel municipal des services du climat, des finances, du génie et des travaux publics afin de présélectionner des projets et des mécanismes de financement possibles.

Les changements climatiques ne touchent pas toutes les collectivités ou tous les groupes de la même façon. Les populations vulnérables et les personnes marginalisées sont affectées par ce type de risques et d'événements de manière disproportionnée. Dans le cadre d'un partenariat de trois ans avec le réseau Partenaires pour l'action à l'Université de Waterloo, nous verserons 500 000 \$ pour réduire la vulnérabilité de nos collectivités aux risques d'inondation. Cet engagement pluriannuel a été renouvelé en 2022, alors que ce partenariat est en place depuis 2015. L'indice de vulnérabilité socio-économique obtenu dans un sondage mené par le réseau Partenaires pour l'action nous permettra d'explorer des approches pour intégrer des aspects d'équité dans la prévision, la planification et la gestion des risques de catastrophe au Canada, y compris les projets d'infrastructures adaptées au climat.

Rob Wesseling, président et chef de la direction de Co-operators, et Don Iveson, conseiller cadre en investissement climatique et résilience collective, ont assisté au sommet sur le climat de la COP28 à Dubaï, où ils ont participé à des tables rondes sur la mobilisation de capitaux privés pour financer la résilience climatique et la réduction des risques catastrophiques avec des partenaires tels que le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, Un Canada résistant au climat, l'Institut climatique du Canada, la Fédération canadienne des municipalités et la Fédération internationale des coopératives et mutuelles d'assurance.

De plus, Rob Wesseling siège au comité de direction du Conseil d'action en matière de finance durable du Canada. Roger Beauchemin, président et chef de la direction d'Addenda, siège aux comités consultatifs de l'initiative Engagement climatique Canada (ECC) et de l'Institut de la finance durable. La participation de membres de la haute direction à ces fonctions consultatives démontre notre engagement à prendre un virage plus durable et résilient dans notre secteur.

Analyse de scénarios climatiques

L'analyse de scénarios climatique est utilisée pour évaluer la résilience de notre stratégie climatique et de notre modèle d'affaires face aux répercussions des risques climatiques. La mise au point de ces analyses de scénarios et de ces outils de simulation de crise pour les assureurs en est encore à ses débuts. Les défis méthodologiques sont nombreux. Toutefois, des progrès ont été réalisés avec la publication récente de la norme IFRS S2 de l'ISSB et la publication de la ligne directrice B-15, Gestion des risques climatiques, du BSIF. Le BSIF a également publié, pour consultation, une version à l'étude d'un exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques, dont la version finale devrait être publiée en 2024. L'un des principaux objectifs de cet exercice est de produire des résultats plus comparables entre les entités réglementées par le BSIF.

En 2023, nous avons continué à améliorer notre analyse de scénarios climatiques et nos simulations de crise. Comme en 2022, le scénario présenté à la haute direction dans notre rapport d'examen de la santé financière (ESF) des activités d'assurance de dommages dépeignait quatre événements catastrophiques. La gravité globale a été calibrée à l'aide de courbes de probabilité tirées d'un modèle interne qui simule de multiples risques. Les simulations, au nombre de quatre, mettaient en scène l'inondation survenue à Toronto en 2013, l'inondation qui avait balayé l'Alberta en 2013, un orage de convection violent à intervalle de récurrence de 10 ans et un ouragan à intervalle de récurrence de 20 ans. Pour 2023, une amélioration des répercussions découlant des risques liés à la transition a été introduite en s'appuyant sur le projet pilote d'analyse de scénarios climatiques de la Banque du Canada et du BSIF réalisé en 2021, auquel Co-operators était l'un des six participants. Cette amélioration a permis de préciser l'hypothèse de la dépréciation des prix liée aux placements sensibles aux risques climatiques et d'étendre l'impact à nos placements en dehors du secteur de l'énergie. D'après le résultat de cette analyse, les activités de l'assurance de dommages seraient toujours rentables et nous pourrions honorer nos obligations financières.

Notre compagnie d'assurance vie a terminé son scénario de solvabilité dans le contexte des changements climatiques et l'a présenté à la haute direction dans son rapport d'ESF. Le scénario intégré est presque

identique au scénario analysé en 2022 pour aider à déceler tout changement dans les risques en vertu de la nouvelle norme comptable IFRS 17 entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Le scénario respecte le Document d'appui à la pratique : Scénarios liés aux changements climatiques émis par l'Institut canadien des actuaires (ICA), notamment les potentiels effets néfastes de la mortalité et de la morbidité causées par la hausse des températures et les conséquences découlant d'événements météorologiques catastrophiques ou de catastrophes naturelles. Ces conséquences peuvent prendre la forme d'une écloison d'influenza ou d'une pandémie attribuable à des précipitations plus intenses et plus fréquentes, générant des inondations, une exposition accrue à des produits chimiques toxiques dans les eaux de ruissellement et des maladies d'origine hydrique. À l'inverse, une grave sécheresse peut nuire à la qualité de l'air, aggraver les maladies respiratoires chroniques et augmenter les risques d'infections respiratoires telles que les bronchites et les pneumonies. Les changements climatiques auront également des répercussions sur le secteur agricole et pourraient entraîner une détérioration de l'alimentation, de la nutrition et des conditions générales de vie. Les hypothèses utilisées dans cette analyse comprenaient l'augmentation de la mortalité, de la morbidité et une réévaluation des provisions. Dans l'ensemble, malgré les répercussions négatives sur la société, nos activités dans le secteur de l'assurance vie demeuraient rentables et parfaitement conformes aux exigences réglementaires sur le capital dans ce scénario.

Risques climatiques relevés par Co-operators

Co-operators a ciblé les risques climatiques qui pourraient raisonnablement nuire à sa capacité d'incarner sa raison d'être.

Risques	Type	Description et réponse	Horizon temporel
Augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes	Physique	Au fil du temps, les changements climatiques ont entraîné une tendance à l'augmentation des réclamations dans notre portefeuille d'assurance de dommages. Sans renforcement de la résilience, cette tendance viendra inévitablement creuser l'écart entre les pertes assurées et le total des pertes financières subies. Refiler largement ces coûts supplémentaires aux titulaires de police n'est pas un modèle d'affaires durable ni conforme à notre raison d'être. Notre capacité à préserver et à bonifier notre rentabilité dépend grandement de notre capacité à estimer et à tarifier correctement ces événements météorologiques ainsi qu'à les atténuer aussi efficacement que possible, en investissant dans la résilience climatique, en y contribuant et en plaidant en sa faveur.	En cours
Augmentation de la mortalité et de la morbidité	Physique	Les changements climatiques peuvent avoir des répercussions sur notre portefeuille de produits d'assurance vie, plus précisément sur la mortalité et la morbidité causées par l'élévation des températures et les conséquences découlant d'événements météorologiques extrêmes ou de catastrophes naturelles. Ces événements peuvent également augmenter les problèmes de santé, notamment la propagation des maladies infectieuses et des virus. Par conséquent, le scénario d'examen de la situation financière de notre société analyse régulièrement le risque sanitaire que présenterait une épidémie, qui pourrait être exacerbée par les changements climatiques, parmi d'autres risques.	À court terme (1 à 3 ans) et en cours
Accumulation de l'exposition au risque	Physique	L'accumulation de l'exposition au risque désigne le risque de pertes globales importantes dues à un événement ou à un risque unique en raison de la concentration du risque assuré exposé à cet événement ou à ce risque unique. Un des principaux facteurs de nos pertes assurées est attribuable aux variations de l'exposition. Nous prévoyons que les variations défavorables de l'exposition continueront de s'accumuler au cours des prochaines années. Nous avons investi des ressources dans des outils tels que la plateforme CHARM afin de comprendre le plus précisément possible notre exposition au risque. Nous utiliserons cette compréhension pour soutenir la rentabilité et évaluer de nouveaux secteurs dans lesquels les besoins de la population canadienne ne sont pas satisfaits.	À court terme (1 à 3 ans) et en cours
Dépréciation des actifs et baisse du rendement des placements	Transitoire	Les changements climatiques peuvent avoir une incidence sur la valeur de notre portefeuille de placements, car les entreprises sont de plus en plus affectées par ces changements. Les changements climatiques peuvent entraîner des fluctuations des conditions du marché, telles que la détérioration des cotes de crédit ou la baisse des rendements. Cette situation peut nuire aux résultats financiers de ces entreprises et, par extension, aux nôtres. Addenda prend en compte le risque climatique dans son approche de placement et entretient un dialogue régulier avec les entités émettrices afin de promouvoir une plus grande divulgation des risques climatiques et des mesures prises par la direction.	À court terme (1 à 3 ans) et en cours

Risques climatiques (suite)

Risques	Type	Description et réponse	Horizon temporel
Réglementation	Transitoire	Au fil de l'adoption de la politique de tarification du carbone dans tout le Canada pour soutenir les progrès vers les cibles zéro émissions nettes, nous constaterons une augmentation des coûts directs et indirects. En outre, le renforcement des exigences réglementaires, telles que la ligne directrice B-15 du BSIF et les normes de l'ISSB, nécessitera des connaissances et des compétences professionnelles accrues, ce qui augmentera aussi le coût du maintien de notre conformité réglementaire. Co-operators investit dans le perfectionnement des compétences et des ressources pour combler les lacunes que présentent ces nouvelles réglementations.	À court terme (1 à 3 ans) et en cours
Réputation	Transitoire	Alors que la société attend de plus en plus des entreprises qu'elles contribuent positivement au développement durable et qu'elles jouent un rôle actif dans la résolution de problèmes sociétaux complexes, une inactivité de notre part pourrait nuire à notre réputation et donc nous causer des pertes de revenus. Co-operators envisage des approches pour mieux comprendre l'intensité des émissions en carbone de ses portefeuilles de souscription et son exposition à des secteurs fortement axés sur le carbone, et ce, autant pour des motifs économiques que pour gérer de manière proactive les risques d'atteinte à la réputation et les considérations liées au marché.	À court terme (1 à 3 ans) et en cours
Juridique	Transitoire	Les risques de litige portent sur les répercussions négatives découlant des parties qui cherchent à recouvrer des pertes subies en raison des changements climatiques. À l'échelle mondiale, il y a eu une augmentation du nombre de recours juridiques intentés pour compenser des préjudices et des pertes découlant d'une inaction climatique. Les nouvelles lois et nouveaux règlements peuvent poser des risques juridiques supplémentaires pour les assureurs. Co-operators doit être consciente de ce nouveau profil de risque.	À long terme (plus de 5 ans)
Abordabilité de l'assurance des biens	Transitoire	L'augmentation des primes en assurance des biens par suite des changements climatiques pourrait pousser les gouvernements à intervenir dans le dossier de l'abordabilité. Nous gérons ce risque en participant à des projets sectoriels d'adaptation et de prévention afin de mieux comprendre de quelle façon nous pouvons créer des partenariats avec d'autres parties prenantes institutionnelles pour réduire la probabilité de subir des pertes économiques en cas de phénomènes météorologiques extrêmes et limiter leurs conséquences sur les primes et les protections pour notre clientèle.	À long terme (plus de 5 ans)
Tierces parties	Transitoire	Toutes les organisations ont leurs propres priorités. Si les initiatives climatiques jouent un rôle clé dans la stratégie de Co-operators, nous n'agissons pas de manière isolée. Les relations que nous entretenons avec des tierces parties (fournisseurs, clientèle, organismes de réglementation, etc.) comportent des risques inhérents à notre réussite. En décelant les risques que peuvent poser les tierces parties et en nous renseignant à leur sujet, nous pouvons atténuer l'incidence possible des tierces parties sur l'atteinte de nos cibles climatiques. Le fait de continuer à préconiser une action climatique positive dans notre secteur jouera également un rôle important pour ce qui est de nous aider à limiter les risques que posent les tierces parties.	À court terme (1 à 3 ans) et en cours

Occasions climatiques relevées par Co-operators

À l'instar du suivi des risques climatiques pour Co-operators, nous cherchons des occasions de nous adapter et de mettre en œuvre des solutions pour contribuer aux activités ayant des répercussions favorables.

Occasions	Type	Description et réponse	Horizon temporel
Produits novateurs	Offre de produits	La conception de produits novateurs pour renforcer la résilience des collectivités est un aspect primordial de notre raison d'être. Ces dernières années, nous avons mis au point le produit Eau multirisque, accessible à toute la population canadienne, même aux personnes les plus exposées aux risques d'inondation, et qui comprend une protection contre les ondes de tempête. Nous avons lancé un produit d'assurance inondation équivalent sur le marché de l'assurance entreprise, une protection combinée incluant une garantie contre le refoulement d'égout. En 2023, nous avons développé une nouvelle garantie pour toiture résiliente, dont le lancement est prévu en 2024.	En cours
Élaboration de nouveaux outils pour atténuer les risques liés au climat pour la clientèle	Résilience de la clientèle	Depuis plusieurs années, nous investissons dans le perfectionnement de notre connaissance des risques, de nos capacités technologiques et de nos partenariats stratégiques afin d'utiliser des modèles et des analyses de pointe qui nous permettent de mieux quantifier les risques climatiques. Cette initiative comporte plusieurs programmes, notamment le suivi exact de la progression des feux de forêt pour permettre des mesures de souscription plus rapides; des efforts accrus et ciblés visant à informer les utilisateurs et utilisatrices de l'imminence de phénomènes météorologiques extrêmes; la création d'outils permettant de surveiller avec plus de précision l'accumulation des risques afin de repérer la clientèle la plus susceptible d'être touchée par les changements climatiques; ainsi que l'élaboration de modèles et de simulations d'inondations sophistiqués pour mieux détecter et surveiller les risques d'inondation, mais aussi pour mieux cibler les investissements qui soutiennent la résilience climatique des collectivités de partout au pays.	En cours
Efficiéce opérationnelle - zéro émissions nettes	Utilisation des ressources	Nous avons atteint notre objectif de devenir carboneutre en 2020, en compensant à 100 % nos émissions restantes de portées 1 à 3 issues des activités après avoir réalisé des gains d'efficacité et des réductions. Nous avons pour objectif d'atteindre un bilan zéro émissions nettes issues de nos activités d'ici 2040. Pour y arriver, nous continuerons de réduire nos émissions et celles de notre chaîne de valeur (portées 1 à 3) en suivant la voie de la décarbonisation d'un bout à l'autre de l'organisation. En 2023, nous avons pris des mesures pour atteindre cet objectif en installant des panneaux solaires sur le toit de notre nouveau siège social qui devrait ouvrir en 2024, ce qui contribuera à minimiser les émissions issues de nos activités.	À long terme (plus de 5 ans)
Nouveaux arguments et augmentation de la participation publique	Résilience de la clientèle	Un changement à aussi grande échelle nécessite un effort collectif. Nous avons la possibilité de contribuer à façonner l'avenir en continuant à défendre les initiatives climatiques et en démontrant nos actions positives en ce sens dans notre industrie. Dans la cadre de nos efforts constants pour rendre les collectivités résilientes, nous collaborons avec d'autres secteurs pour favoriser la recherche et le partage des ressources qui donnent la chance aux collectivités de se préparer avant la survenance de catastrophes climatiques, comme les inondations et les feux de forêt. Nous travaillons avec plusieurs organisations comme Partenaires pour l'action, Intelli-feu et Un Canada résistant au climat, pour n'en nommer que quelques-unes.	En cours
Établissement de coalitions	Acquisition de connaissances	Limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C d'ici la fin du siècle nécessitera un véritable changement transformationnel. Ce changement ne peut se produire qu'en établissant des alliances et des coalitions entre l'industrie et les gouvernements. En mettant en commun les ressources et l'expertise de l'industrie et des gouvernements, la société se donnera de meilleures chances d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Pour connaître nos partenaires en matière de climat, consultez la page 32.	En cours

Gestion des risques

La population canadienne subit de plus en plus les contrecoups des changements climatiques. La saison des feux de forêt de 2023 au Canada a été la plus destructrice jamais enregistrée. Environ 18,4 millions d'hectares ont été touchés⁴. Co-operators reconnaît le besoin grandissant d'identifier, d'évaluer, de prioriser et d'atténuer ces risques dans l'ensemble du secteur des assurances et des services financiers.

⁴ <https://earthobservatory.nasa.gov/images/151985/tracking-canadas-extreme-2023-fire-season#:~:text=Wildland%20fire%20experts%20have%20described,the%20size%20of%20North%20Dakota>.



Notre cadre de gestion des risques

Les risques climatiques font partie intégrante du cadre global de gestion des risques de l'organisation et des mécanismes d'évaluation connexes. Nos pratiques de gestion des risques sont influencées par notre identité coopérative. Nous appliquons une approche consultative et axée sur la collectivité qui privilégie une vision globale de nos activités à long terme et qui cherche à intégrer les principes du développement durable, conformément à notre politique en la matière.

L'utilisation efficace du cadre de gestion des risques de l'entreprise (GRE) nous permettra d'harmoniser notre propension au risque, nos plans de gestion du capital, nos stratégies d'affaires et nos plans opérationnels. À mesure que les risques et les stratégies évoluent, notre cycle continu d'identification, d'évaluation, de quantification, de surveillance et de signalement des risques fait en sorte que nous pouvons nous adapter aux changements qui surviennent au sein de notre organisation et de notre contexte opérationnel. Un ensemble complet de contrôles vient appuyer notre approche globale en matière de GRE. Comme la GRE est intégrée, nos activités dans ce domaine n'ont pas lieu en vase clos; elles sont au contraire inscrites dans nos activités commerciales et bien ancrées dans notre culture de gestion des risques.

Principales composantes de la GRE

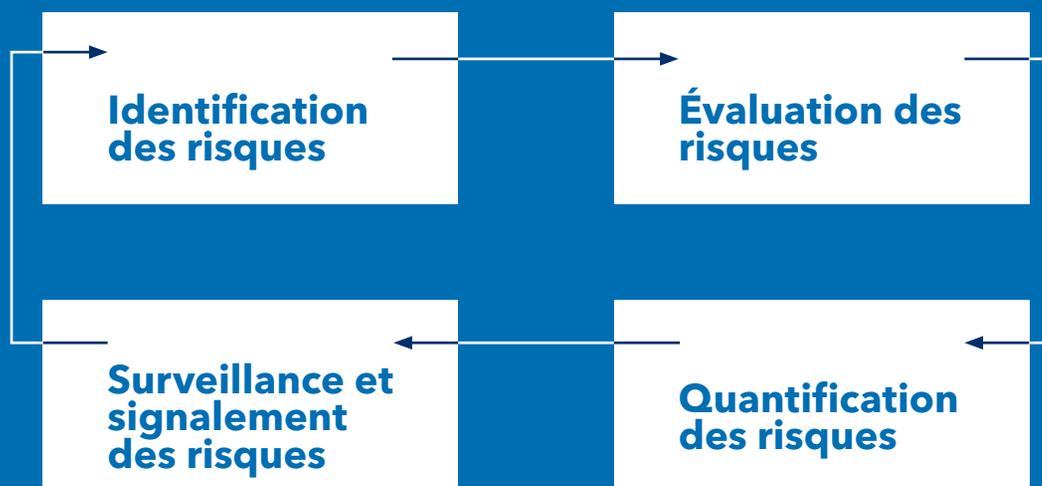
- Propension au risque, tolérances et limites
- Gestion du capital

Mesures de contrôle des risques

- Architecture de gouvernance des risques
- Conseil d'administration et comités de gestion des risques
- Modèle opérationnel des trois lignes de défense
- Gestion du rendement et rémunération

Intégration de la GRE

- Planification et prise de décision
- Culture de gestion des risques
- Champions de la GRE



Notre processus d'évaluation des risques nous permet de déterminer si les risques sont suffisamment atténués, d'établir la nécessité d'augmenter ou de diminuer les mesures de contrôle, de reconnaître la dépendance à l'égard d'un facteur d'atténuation en particulier et de discuter des autres solutions d'atténuation.

Nos outils de surveillance et de signalement des risques sont conçus pour fournir, en temps utile, des renseignements pertinents et précis sur nos risques importants. Par exemple, notre tableau de bord des risques fournit une analyse comparative de l'évolution de notre profil de risque par rapport à notre propension au risque. Notre programme complet de simulation de crise, qui comprend des scénarios climatiques, reflète l'évaluation de notre profil de risque face à des scénarios de crise modérée à grave, y compris la discussion des mesures de contrôle des risques utilisées pour atténuer l'exposition aux risques.

Par définition, les principaux risques sont ceux qui pourraient nous empêcher d'incarner notre raison d'être ou d'atteindre nos buts stratégiques. Ils sont évalués à titre résiduel, en fonction des mesures de contrôle que nous avons mises en place pour les atténuer. Les principaux risques sont mis à jour dans le cadre d'un atelier réalisé spécifiquement à cette fin une fois aux deux ans et confirmés chaque année lors du processus d'évaluation interne des risques et de la solvabilité. En outre, nos risques principaux et émergents sont synthétisés dans un rapport présenté au comité du risque qui met en évidence les effets potentiels du risque et les raisons pour lesquelles il est important. Les répercussions des changements climatiques sont considérées comme l'un des principaux risques auxquels est exposée notre organisation à long terme.

Modèle des trois lignes de défense

Nous employons un modèle des « trois lignes de défense », qui permet d'aborder la gestion du risque dans toutes ses étapes : identification, évaluation et atténuation, contrôle et surveillance, et signalement. Nous cherchons à appliquer cette approche de gestion à tous les risques physiques et transitionnels liés au climat, y compris les risques politiques, juridiques, technologiques et commerciaux et les risques d'atteinte à la réputation.

Première ligne

Personnel des unités opérationnelles

- Identification, évaluation et atténuation des risques
- Surveillance et signalement
- Harmonisation des stratégies commerciales et opérationnelles avec la propension au risque

Deuxième ligne

Fonctions indépendantes de supervision, notamment : Actuariat, Gouvernance, Services juridiques, Finances, Conformité de l'entreprise et Gestion des risques de l'entreprise

- Assurer la surveillance indépendante des risques et contribuer à l'élaboration et au suivi des mesures de contrôle de la première ligne de défense
- Donner des conseils dans leur domaine d'expertise
- Établir des mesures de contrôle des risques appropriées, le cas échéant

Troisième ligne

Auditeurs et auditrices internes et externes

- Donner au CA et à la haute direction un avis indépendant
- Évaluer l'efficacité de la gouvernance, de la gestion des risques et des mesures de contrôle

Activités en 2023

En 2023, nous avons rédigé un énoncé de propension aux risques climatiques en faisant appel à des spécialistes externes pour examiner les pratiques exemplaires et la littérature existante dans le secteur aux quatre coins du monde afin de garantir que notre énoncé soit considéré comme avant-gardiste. L'énoncé a été rédigé avec l'aide des membres de la vice-présidence de l'ensemble de l'organisation. Deux ateliers ont été organisés sur les thèmes de la souscription et de l'investissement. Cet énoncé de propension aux risques climatiques éclairera notre processus de gestion des risques climatiques.

En mars 2023, le BSIF a publié la ligne directrice B-15, Gestion des risques climatiques. Des préparatifs sont en cours pour garantir que nos politiques de gestion des risques et nos informations à fournir sont conformes à cette ligne directrice. Nous devons entre autres réaliser une autoévaluation sur l'état de préparation et déployer les ressources nécessaires pour planifier notre feuille de route vers la conformité.

Approche de gestion des risques climatiques

Co-operators adopte une approche de gestion des risques climatiques pour ses placements et ses activités d'assurance. Cette approche contribue au processus global de gestion des risques afin de limiter au maximum les répercussions des risques climatiques.

Placements

La politique de placement de Co-operators guide notre approche globale de la gestion des placements, y compris la gestion des risques et les politiques liés aux investissements d'impact et aux investissements qui soutiennent la durabilité et la lutte contre les changements climatiques. Le conseil d'administration exerce ses responsabilités à l'égard de ces politiques par le biais du comité du risque. Le comité de gestion des placements joue également un rôle clé en fournissant l'orientation stratégique et en surveillant les activités de placement de l'organisation. Notre société de gestion de placements, Addenda, est responsable de la mise en œuvre de ces politiques, notamment celles qui portent sur les changements climatiques. Addenda cherche constamment à améliorer la compréhension des divers risques climatiques posés par la transition (politiques, technologies et variations des prix du carbone) et physiques (conditions météorologiques extrêmes, changements dans les schémas climatiques) qui pourraient avoir des répercussions sur nos placements. Elle nous aide aussi à trouver des occasions d'investissement liées au climat. En qualité de gestionnaire d'actifs pour une clientèle institutionnelle et de détail, Addenda reconnaît qu'en intégrant les considérations climatiques dans les décisions de placement, nous améliorons la résilience de nos portefeuilles de placement à long terme.

Les équipes de placement d'Addenda améliorent leurs pratiques et processus afin d'assurer une évaluation et une gestion des risques physiques et de transition tout au long du cycle de vie des placements. Chaque équipe élabore une approche personnalisée pour repérer et évaluer les risques climatiques qui correspondent aux différentes stratégies de placement que chaque catégorie d'actif contrôle.

L'équipe d'investissement durable d'Addenda joue aussi un rôle dans la gestion des risques. Elle soutient les gestionnaires de portefeuille dans l'exécution des processus de recherche, de vérification diligente et d'examen; c'est-à-dire qu'elle :

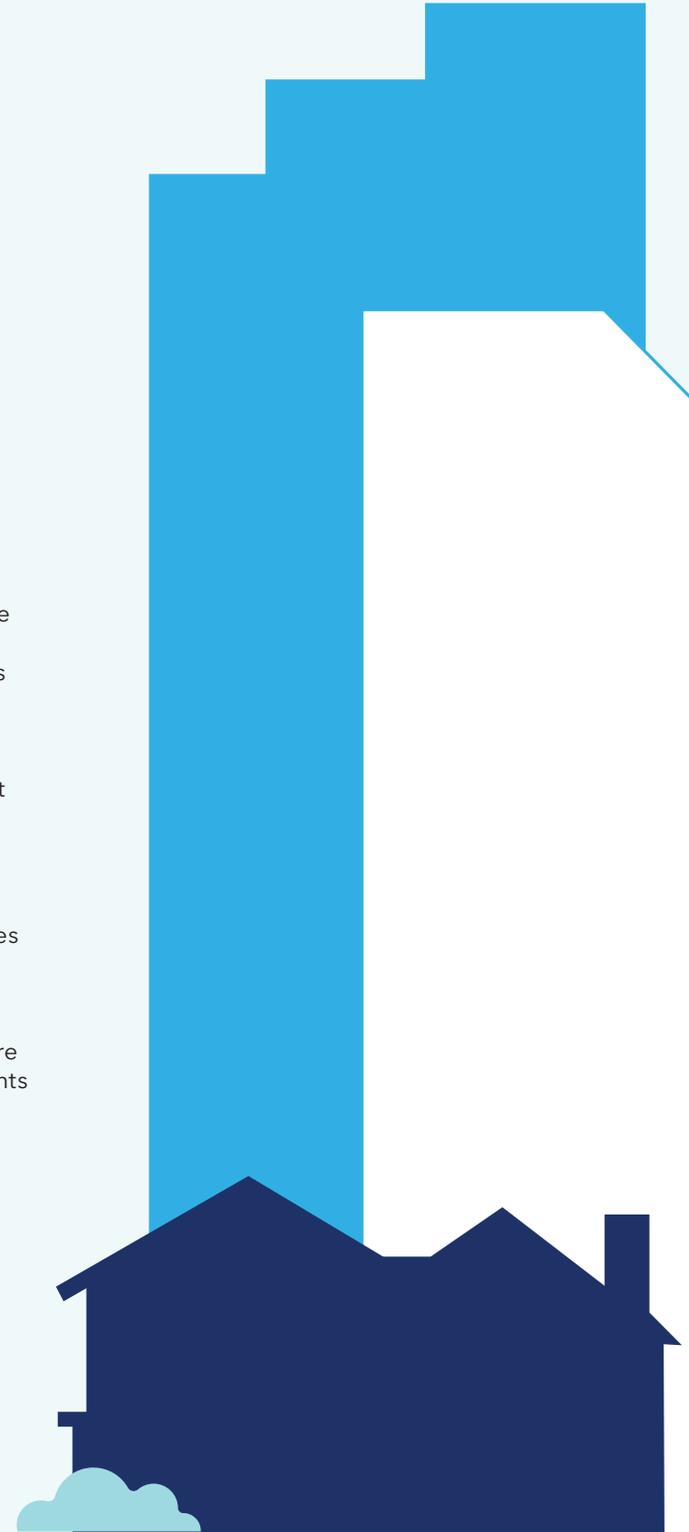
- anime des séances de formation et renforce les capacités sur des sujets comme la comptabilisation des émissions de carbone et la transition du Canada vers le net zéro;
- produit et remet des rapports et des documents sectoriels à l'intention des équipes de placement sur les pratiques exemplaires émergentes et les initiatives mondiales et canadiennes dans ce domaine afin d'éclairer la gestion des risques climatiques par les gestionnaires d'actifs institutionnels et les propriétaires d'actifs;
- effectue des examens plus approfondis portant sur des sociétés en particulier à la demande des équipes de placement;
- établit et développe l'approche exclusive d'Addenda dans l'évaluation des solutions d'impact climatique positif au sein du marché des titres à revenu fixe;
- prépare des présentations à l'intention des équipes de placement et de direction sur le vote par procuration et le rendement des placements au sein des fonds;
- mène les activités d'engagement auprès des sociétés de portefeuille sur des sujets comme les risques climatiques et la réduction des émissions.



Assurances

Co-operators consacre des ressources importantes pour anticiper les nombreux impacts des changements climatiques et s'y préparer. Nous préservons notre capital tout en gérant nos coûts à l'aide de mécanismes de transfert du risque en réassurance. Les protections de réassurance sont établies en fonction de certaines limites d'exposition, de manière à protéger nos entités d'assurance des pertes excessives en cas d'événement catastrophique. Nos compagnies d'assurance sont responsables de contrôler leur exposition à une catastrophe individuelle donnée et de définir leurs besoins de réassurance en fonction de l'ensemble de notre propension au risque et de notre profil de capital. De plus, notre exposition au risque de crédit de contreparties est atténuée grâce à la répartition de notre programme de réassurance entre plusieurs partenaires de confiance et aux normes financières strictes qui délimitent leur admissibilité.

L'importance et le calendrier des impacts des changements climatiques sur nos accords de réassurance dépendent de nombreux facteurs, y compris les efforts mondiaux en matière d'atténuation et d'adaptation, les catastrophes naturelles liées au climat mondial, la géographie de notre portefeuille, les produits d'assurance et les garanties, le type de risque, etc. Il existe une incertitude inhérente à la modélisation des dangers naturels et des changements climatiques. Notre stratégie de réassurance de catastrophe repose sur une perspective à relativement court terme, les traités étant généralement conclus pour des périodes d'un an. Cela correspond à la nature à court terme de l'activité en cause de même qu'à notre capacité à réévaluer cette activité chaque année (et à gérer en continu le portefeuille sous-jacent). Cependant, nous reconnaissons que les risques liés aux changements climatiques sont présents dans des scénarios à court, moyen et long termes et qu'ils ont le potentiel de nuire à notre rentabilité et à notre capacité à incarner notre raison d'être. Il est largement admis que les changements climatiques entraînent des phénomènes météorologiques plus violents et qu'ils augmentent possiblement la fréquence de ces phénomènes. Notre programme de réassurance contre les catastrophes immobilières nous aide à gérer l'incidence financière de ces événements en nous permettant de recevoir les recouvrements des réassureurs lorsque les événements dépassent le seuil de rétention de notre traité de réassurance. Les réassureurs sont conscients de l'impact des changements climatiques. Ils en tiennent compte dans leur tarification et leur offre de capacité de réassurance.



Mesures et cibles

Co-operators a mis en place plusieurs mesures et cibles pour l'aider à gérer les risques et les occasions climatiques dans le cadre de ses opérations commerciales, de ses placements et de ses activités communautaires.



Mesures et cibles utilisées pour évaluer les risques et les occasions climatiques

Événements majeurs



155,3 M\$

2022 : 242,6 M\$

Nombre d'avenants Eau multirisque⁵



814 834

2022 : 736 091

Nombre d'engagements ciblés des investisseurs



16 sociétés

2022 : 31 sociétés

Pourcentage des actifs investis dans des investissements d'impact, de résilience ou qui soutiennent la transition climatique⁶



48,4 %

2022 : 45,5 %

Nos pertes liées à des événements majeurs étaient principalement attribuables à des phénomènes météorologiques extrêmes et à des catastrophes majeures. Malgré des variations dans les risques d'une année à l'autre, une tendance se dégage : parmi ces sinistres, ceux qui découlent d'inondations, de feux de forêt et de tempêtes ont fortement augmenté en fréquence et en gravité par rapport aux 10 à 15 dernières années. En 2023, le Canada a connu la pire saison de feux de forêt jamais enregistrée. Les feux de forêt à West Kelowna et dans ses environs ont entraîné des pertes de 26,7 M\$ pour la société, et ceux en Alberta, de 22 M\$. En avril 2023, l'Ontario et le Québec ont subi des pluies torrentielles qui ont donné lieu à des pertes de 23,5 M\$ pour la société dans le centre de l'Ontario et l'ouest du Québec. Bien que le total des pertes liées aux événements majeurs ait diminué en 2023 par rapport à l'année précédente, les pertes de 2023 dépassent la moyenne sur dix ans de 147 M\$. La tendance à long terme prévoit l'augmentation de ces pertes.

Co-operators a constaté une augmentation significative du nombre d'avenants Eau multirisque en 2023. Cette augmentation peut être attribuée à l'élargissement des options d'assurance offertes à la clientèle de l'assurance entreprise. L'augmentation du nombre d'avenants apporte une protection supplémentaire à la population canadienne et est un exemple important de notre façon d'incarner notre raison d'être.

Addenda a lancé ses premiers fonds d'actions canadiennes et internationales liés à la transition climatique en 2021, avec une mise de fonds initiale de 100 M\$ versée par Co-operators. Ces fonds investissent dans des entreprises qui se sont engagées à réduire leurs émissions nettes à zéro. À la fin de 2023, ces fonds détenaient un total de 111,1 millions de dollars en actifs sous gestion. Addenda consulte les entreprises des fonds de transition climatique (et d'autres) à la fois par des consultations individuelles et des consultations de groupe avec d'autres investisseurs et investisseuses via leur adhésion aux initiatives de collaboration Engagement climatique Canada et Climate Action 100+.

⁵ Notre produit Eau multirisque a été le premier produit d'assurance inondation au Canada à couvrir les débordements de surface, les ondes de tempête et les refoulements d'égout et des eaux d'orage, même pour les personnes à plus haut risque d'inondation.

⁶ Notre portefeuille d'investissement d'impact, de résilience et de transition climatique s'élève à 5,90 G\$, dont 2,80 G\$ sont attribuables à des investissements liés à la transition climatique.

Cibles zéro émissions nettes à long terme

Activités

Nous avons comme cible de réduire les émissions issues à nos activités de 45 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence de 2019 pour arriver à zéro émissions nettes au plus tard en 2040. Cela comprend à la fois les émissions directes (portée 1) et indirectes (portées 2 et 3), y compris les émissions provenant des bureaux administratifs, des agences, du parc automobile et des déplacements d'affaires. Afin de démontrer notre influence et d'adopter une comptabilité carbone qui correspond aux modes de travail hybride et virtuel, notre cible comprend aussi les émissions attribuables au télétravail, aux déplacements du personnel pour se rendre au travail, ainsi qu'au matériel et aux services informatiques.

Placements

Nos actifs investis constituent un levier important nous permettant de lutter contre les changements climatiques pour un avenir net zéro. D'ici 2025, nous aspirons à réduire de 25 % l'intensité des émissions financées de nos placements par rapport aux niveaux de 2020 (portefeuilles d'actions de sociétés ouvertes et d'obligations de sociétés cotées en bourse). Notre objectif est qu'au plus tard en 2050, l'ensemble de notre portefeuille de placements ait atteint la cible de zéro émissions nettes. En cours de route, nous fixerons de nouvelles cibles intermédiaires et publierons nos progrès au moins une fois par année. En outre, notre société institutionnelle de gestion d'actifs, Addenda, s'est fixée la cible que 75 % de ses actifs sous gestion respectent le principe zéro émissions nettes d'ici 2030, ce qui signifie qu'ils sont sur la bonne voie pour atteindre la cible zéro émissions nettes au plus tard en 2050. Co-operators est membre de la NZAOA et Addenda participe à l'initiative NZAM.



Inventaire des émissions de carbone de Co-operators

Le tableau ci-dessous résume les émissions de Co-operators en tonnes d'équivalent CO₂.

Émissions (t éq. CO ₂)	2023	2022 ⁷
Portée 1		
Bureaux administratifs :		
Gaz naturel et mazout	1 572	1 883
Parc automobile	435	432
Total (portée 1)	2 007	2 315
Portée 2		
Bureaux administratifs :		
Électricité (selon la localisation)	2 328	2 617
Électricité (selon le marché)	2 328	2 617
Vapeur	72	61
Total (portée 2 - selon la localisation)	2 400	2 678
Portée 3		
Agences et bureaux de service	5 280	5 595
Déplacements en avion	2 788	1 848
Déplacements en auto	438	351
Services informatiques	1 637	941
Biens informatiques	1 160	1 810
Déplacements entre le travail et le domicile	2 617	1 678
Télétravail	2 984	3 224
Total (portée 3)	16 904	15 447
Total des émissions (selon la localisation)	21 311	20 440
Total des émissions (selon le marché)	21 311	20 440

Inventaire des émissions de carbone issues des activités de Co-operators

Les émissions issues de nos activités en 2023 ont diminué de 34 % par rapport aux chiffres de l'année de référence 2019. Ces chiffres augurent bien pour notre cible d'une réduction de 45 % d'ici 2030. Toutefois, les émissions issues de nos activités ont été plus élevées en 2023 qu'en 2022, car il s'agissait de la première année de présence à temps plein au bureau depuis la pandémie de COVID-19 et la fréquence des voyages d'affaires a repris de plus belle. Nous continuons de renforcer notre engagement au sein de l'organisation en suivant la voie de la décarbonisation pour atteindre notre objectif zéro émissions nettes. Des choix éclairés en matière de déplacement du personnel et la mobilisation des fournisseurs seront nos principaux leviers pour réduire davantage nos émissions.

La portée 1 comprend les émissions directes causées par les activités d'une organisation, incluant les véhicules et les bâtiments qu'elle possède et gère. La portée 2 correspond aux émissions indirectes provenant de l'électricité, de la vapeur, du chauffage et de la climatisation. La portée 3 englobe toutes les autres émissions indirectes générées d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur d'une organisation. Les émissions liées à l'électricité selon la localisation (portée 2) reflètent l'intensité moyenne des émissions pour le réseau de distribution électrique où la consommation a eu lieu. Les émissions liées à l'électricité selon le marché (portée 2) sont celles qui reflètent les instruments contractuels que nous avons mis en place, comme les certificats d'électricité renouvelable. En 2023, le calcul a été rajusté. Par conséquent, les résultats des émissions des années précédentes ont été rajustés afin de refléter les améliorations apportées à la méthode de calcul. Les chiffres de l'année de référence 2019 ont également été recalculés afin d'évaluer plus fidèlement nos progrès par rapport à notre cible. En 2019, les émissions basées sur la localisation se sont élevées à 32 126 t éq. CO₂ et les émissions basées sur le marché se sont élevées à 28 706 t éq. CO₂.

Pour savoir comment nous calculons notre consommation d'énergie et notre empreinte carbone liée à nos activités, [consultez la section « Informations supplémentaires - Notre empreinte carbone »](#).

⁷ Les chiffres ont été retraités en fonction de la nouvelle méthode de calcul utilisée en 2023.

Émissions de carbone et risques connexes liés aux placements

Les émissions de GES sont l'un des principaux facteurs du réchauffement planétaire. À ce titre, elles constituent un élément clé des réponses politiques, réglementaires, commerciales et technologiques visant à limiter les changements climatiques. Par conséquent, les grands émetteurs sont susceptibles d'être plus fortement touchés par le risque de transition que les autres entreprises.

Chez Co-operators, nous surveillons et divulguons l'empreinte carbone de nos placements pour mieux comprendre les répercussions de nos activités de placement sur les changements climatiques. L'empreinte carbone de nos placements représente les GES émis par les sociétés représentées dans nos portefeuilles d'actions, d'actions privilégiées et d'obligations de sociétés, qui sont calculées en t éq. CO₂. Nous incluons les émissions des portées 1 (émissions de GES directes) et 2 (émissions de GES provenant de l'électricité, de la vapeur, du chauffage et de climatisation). Nous ne faisons pas encore le suivi des émissions de portée 3 de nos placements en raison de la disponibilité et de la qualité limitées des données.

Fidèle à notre engagement de mettre en œuvre des pratiques exemplaires, Addenda, a fait appel à une société indépendante pour examiner sa méthode en 2023. Les recommandations qui en découlent ont entraîné un recalcul des résultats des années précédentes. Veuillez consulter la section « Informations supplémentaires » sur notre site Web pour en savoir plus.

Les émissions de GES financées de portées 1 et 2 de Co-operators s'élevaient à 247 888 t éq. CO₂ en date du 31 décembre 2023 (comparativement à 246 873 t éq. CO₂ en 2022). Les résultats de l'année précédente en utilisant la méthode précédente et en date du 30 juin 2022 étaient de 284 540 t éq. CO₂. La principale différence entre les résultats de cette année et des années précédentes est attribuable à la disponibilité et à l'exactitude accrues des données sur les émissions de carbone ou des estimations des sous-secteurs et des filiales. En outre, les chiffres recalculés de l'année en cours et de l'année précédente reflètent les données financières en date du 31 décembre, alors que les données sur les émissions de carbone communiquées par les entreprises datent souvent de l'année précédente voire, dans certains cas, de deux ans auparavant. Le recalcul des chiffres de 2022 nous a laissé le temps nécessaire pour améliorer la communication de l'information et la disponibilité des données sur le carbone, tandis que les inventaires de données sur les émissions de carbone de 2023 n'ont, dans la plupart des cas, pas encore été divulgués. Pour ces raisons, les résultats de cette année ne sont pas directement comparables à ceux des années passées.

En date du 31 décembre 2023, les émissions de GES financées de Co-operators (portées 1 et 2) avaient une intensité économique, ou empreinte carbone, de 47,8 t éq. CO₂ par million de dollars investi (comparativement à 51,3 t éq. CO₂ par million de dollars investi en 2022). Les résultats obtenus à l'aide de la méthode précédente et en date du 30 juin 2022 étaient de 57,5 t éq. CO₂ par million de dollars investi. Encore une fois, même si nous fournissons les résultats des années précédentes à des fins de transparence, les résultats de l'année courante ne sont pas directement comparables à ceux de l'année précédente compte tenu du changement décrit ci-dessus relatif à la disponibilité des données.

Méthode de calcul de nos émissions financées

Les actifs investis de Co-operators exercent une influence sur les émissions mondiales de carbone et les risques climatiques pour la société.

Reconnaissant que les méthodes de communication des renseignements sur l'empreinte carbone et la qualité des données communiquées évoluent constamment, Co-operators s'engage également à suivre les pratiques exemplaires mondiales en matière de communication des renseignements et à faire preuve de transparence pour les modifications apportées depuis les dernières communications. En 2020, le groupe Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), un partenariat mondial d'institutions financières, a publié une norme de comptabilisation et de déclaration des émissions de gaz à effet de serre des portefeuilles de prêts et de placements du secteur financier. Cette méthode du PCAF est celle utilisée pour calculer les émissions financées des portefeuilles d'actions et d'obligations de sociétés détenus par Co-operators. En 2022, Co-operators a décidé de déclarer les émissions financées au

30 juin de chaque année afin de faire coïncider le cycle de déclaration des émissions avec le cycle de productions de rapports annuels. Toutefois, en 2023, elle est revenue au 31 décembre de chaque année afin de concorder avec la date de la publication de ses résultats financiers et la norme Informations à fournir sur les changements climatiques. Les chiffres de 2021 et des années précédentes sont toujours présentés en date du 31 décembre. De plus, en 2023, Co-operators a modifié le calcul des émissions financées afin d'en améliorer la précision en utilisant les données des sous-secteurs et des filiales pour certains placements. Par conséquent, nos résultats ne doivent pas être comparés à ceux des années précédentes.

Pour en savoir plus sur les émissions de carbone liées à nos placements, [consultez la section « Émissions financées des portefeuilles de placements »](#).

« Le paysage financier est en train de changer pour répondre à la nécessité urgente d'orienter notre économie vers un avenir plus durable, à zéro émissions nettes. Les normes et règlements régissant l'information à fournir évoluent rapidement. Co-operators soutient avec enthousiasme l'ISSB dans son élaboration de normes internationales qui nous fourniront une approche commune pour harmoniser nos efforts. Nous attendons avec impatience la publication des normes canadiennes et maintenons notre engagement à tirer parti de notre vigueur financière pour aider à rendre notre société plus résiliente et durable. »

Karen Higgins

Première vice-présidente,
Finances et cheffe des finances



Partenaires pour le climat et la durabilité

- CDP (Carbon Disclosure Project)
 - Changements climatiques (Addenda Capital inc. et Groupe Co-operators limitée)
 - Approvisionnement en eau (Addenda Capital inc.)
 - Protection des forêts (Addenda Capital inc.)
- Climate Action 100+ (Addenda Capital inc.)
- Climate Bonds Initiative
- Engagement climatique Canada (Addenda Capital inc.)
- Un Canada résistant au climat
- Conseil du capitalisme durable de Corporate Knights
- Fédération canadienne des municipalités (FCM)
- Intelli-feu^{MC} Canada
- GLOBE Series
- Principes applicables aux obligations vertes (Addenda Capital inc.)
- Green Economy Canada
- ICLEI Canada (Gouvernements locaux pour le développement durable)
- Institut de prévention des sinistres catastrophiques
- Institut de la finance durable (Addenda Capital inc.)
- Ceres Investor Network on Climate Risk and Sustainability (Addenda Capital inc.)
- Nature Action 100 (Addenda Capital inc.)
- Initiative Net Zero Asset Managers (Addenda Capital inc.)
- Réseau Partenaires pour l'action
- Association pour l'investissement responsable (Addenda Capital inc., Le Groupe CUMIS limitée, Groupe Co-operators limitée)
- Initiative des dirigeants d'IntelliProspérité
- Conseil d'action en matière de finance durable
- Association pour la comptabilité durable du Réseau de leadership des directeurs financiers
- Alliance des propriétaires d'actifs net-zéro convoquée par les Nations Unies
- Principes pour une assurance responsable de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement
- Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (Addenda Capital inc.)
- Valuing Water Initiative (Addenda Capital inc.)



Co-operators, 130 Macdonell Street, Guelph, ON N1H 6P8
Téléphone : 519-824-4400 | cooperators.ca | service@cooperators.ca
Disponible en anglais ~ Available in English
Publication : 7 mai 2024 | COR1077F (05/24)